



ANNONCE DE RÉUNION

DESTINATAIRES : Représentants des États et Territoires
Diffusion habituelle

N° : 23/92

Ministères de la Jeunesse

RÉFÉRENCE : PRO 144/1/8

DATE : 21/06/2024

OBJET : Conférence des hauts responsables des ministères océaniques de la Jeunesse – du
13 au 15 août 2024
Conférence des ministres de la Jeunesse du Pacifique – les 4 et 5 septembre 2024

-
1. Comme suite à la circulaire officielle n° 24/41 (Référence n° 144/1/5), la Communauté du Pacifique (CPS) invite les ministères chargés de la jeunesse ou les mécanismes nationaux en faveur de la jeunesse à désigner les représentants qui participeront aux conférences suivantes :
 - a. la Conférence des hauts responsables des ministères océaniques de la Jeunesse, qui se tiendra du 13 au 15 août 2024 ; et
 - b. la Conférence des ministres de la Jeunesse du Pacifique, qui se tiendra les 4 et 5 septembre 2024.

Conférence des hauts responsables des ministères océaniques de la Jeunesse : du 13 au 15 août 2024, Nadi (Fidji)

2. Cette Conférence réunit les hauts responsables des ministères chargés de la jeunesse ou des mécanismes nationaux en faveur de la jeunesse. Le Conseil de la jeunesse du Pacifique (CJP) et les conseils nationaux de la jeunesse (CNJ) ainsi que les organisations membres du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP), des organisations de développement, des bailleurs de fonds, des organisations de la société civile (OSC) régionales du secteur de la jeunesse et d'autres parties prenantes y sont représentés et y apportent leur contribution.
3. Les objectifs de la Conférence des hauts responsables sont les suivants :
 - a. examiner les travaux entrepris jusqu'à présent concernant l'élaboration du prochain Cadre océanique pour l'épanouissement de la jeunesse et d'un mécanisme régional permettant de guider l'épanouissement de la jeunesse et d'en rendre compte, et apporter des conseils en la matière ;
 - b. examiner les conclusions de la rencontre et de l'Assemblée générale 2024 du CJP ;
 - c. examiner les priorités pour le prochain Cadre jeunesse et fournir des conseils ; et
 - d. contribuer à l'élaboration des documents qui seront présentés lors de la Conférence des ministres de la Jeunesse du Pacifique, qui se tiendra les 4 et 5 septembre 2024 à Nadi (Fidji).

4. La CPS invite chacun de ses membres à désigner un-e (1) haut-e responsable qui participera à la Conférence. L'Organisation prendra en charge le voyage par l'itinéraire le plus direct et le plus économique, l'hébergement ainsi que les indemnités journalières des hauts responsables participant à la Conférence.
5. Le formulaire d'inscription à la Conférence des hauts responsables est accessible via le lien ci-dessous. Nous vous demandons de le **remplir entièrement et de le soumettre en ligne au plus tard le lundi 1^{er} juillet à 17 heures (heure des Fidji).**
<https://form.jotform.com/241716317295055>.

Propositions pour la préparation de la Conférence des hauts responsables

6. Voici une proposition de liste de domaines thématiques régionaux pour la jeunesse :
 - a. Changement climatique et réduction des risques de catastrophes
 - b. Identités et patrimoine océaniques
 - c. Éducation, formation et emploi
 - d. Santé et bien-être
 - e. Technologies de l'information et de la communication
 - f. Sécurité, droits humains, inclusion sociale et égalité de genre
7. Ces domaines prioritaires ont émergé à la suite des processus ci-dessous :
 - a. Délibérations lors de la rencontre et de l'Assemblée générale du CJP 2024
 - b. Atelier de la CPS sur la planification stratégique et la réflexion prospective en 2020
 - c. Consultation des parties prenantes lors de l'examen du Cadre océanique pour l'épanouissement de la jeunesse 2014–2023 (« Cadre jeunesse 2014–2023 »)
 - d. Examen des politiques nationales en faveur de la jeunesse des membres de la CPS
8. En amont de la Conférence des hauts responsables, la CPS organisera un point d'information virtuel avec les représentants désignés. Les détails concernant ce point d'information seront envoyés directement aux représentants. Des notes d'orientation seront également envoyées directement aux hauts responsables désignés pour participer à la Conférence.

Conférence des ministres de la Jeunesse du Pacifique (PMYM) : les 4 et 5 septembre 2024, Nadi (Fidji)

9. La PMYM réunit des représentants des ministères chargés de la Jeunesse ou des mécanismes nationaux en faveur de la jeunesse. Le CJP et les CNJ ainsi que les organisations membres du CORP, des organisations de développement, des bailleurs de fonds, des OSC régionales du secteur de la jeunesse et d'autres parties prenantes y sont représentés et y apportent leur contribution.
10. Les objectifs de la PMYM sont les suivants :
 - a. examiner les recommandations de la Conférence des hauts responsables ;
 - b. faciliter un dialogue intergénérationnel entre les ministres et le CJP ; et
 - c. convenir d'une voie à suivre pour le prochain Cadre jeunesse et le mécanisme régional proposé permettant de guider l'épanouissement de la jeunesse et d'en rendre compte.
11. La CPS prendra en charge le voyage par l'itinéraire le plus direct et le plus économique, l'hébergement ainsi que les indemnités journalières des ministres et d'un haut responsable participant à la

Conférence. Le formulaire d'inscription est accessible via le lien ci-dessous. Nous vous demandons de **le remplir entièrement et de le soumettre en ligne au plus tard le lundi 1^{er} juillet à 17 heures (heure des Fidji)** – <https://form.jotform.com/241716317295055>.

CONTEXTE

12. La CPS est dépositaire du Cadre jeunesse 2014–2023. Celui-ci se voulait une réponse aux attentes des jeunes, des pouvoirs publics et des parties prenantes, qui appelaient au renforcement de l'appui apporté à la mise en œuvre des politiques nationales en faveur de la jeunesse et à l'élimination des obstacles rencontrés dans ce domaine. Le Cadre avait pour ambition de mobiliser des investissements en faveur des jeunes et d'être bien plus qu'un simple programme régional pour la jeunesse ; de faciliter la prise de décisions concertées à la lumière des informations et des contributions transmises par les communautés de pratique ; et d'aider les États et Territoires insulaires océaniques à atteindre leurs objectifs de développement ciblant les jeunes.
13. Dans le cadre de son processus consultatif, la CPS a appuyé le CJP pour l'organisation de son Assemblée générale en mai 2024. L'Assemblée générale du CJP a permis de poser les bases de la participation des jeunes de l'ensemble du Pacifique au processus d'élaboration du prochain Cadre jeunesse, de recensement des grandes priorités et de proposition d'un mécanisme régional permettant de guider l'épanouissement de la jeunesse et d'en rendre compte.

Pièces jointes :

14. En cliquant sur les liens ci-dessous, vous trouverez les circulaires et notes d'information que la CPS a envoyées ainsi que les enregistrements des points d'information virtuels organisés jusqu'à présent :

Circulaire : <https://purl.org/spc/digilib/doc/psmaq>

Note d'information : <https://purl.org/spc/digilib/doc/nki2e>

Collection : https://www.spc.int/DigitalLibrary/HDP/Collection/PAC_MIN_YOUTH

ÉLÉMENTS À COMMUNIQUER

15. La CPS invite ses membres à désigner leurs représentants à la Conférence des hauts responsables et à la PMYM en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://form.jotform.com/241716317295055>
16. La CPS vous prie de bien vouloir **désigner les représentants au plus tard le lundi 1^{er} juillet 2024, à 17 heures (heure des Fidji)** afin que le Secrétariat dispose de suffisamment de temps pour organiser et régler le voyage, l'hébergement et les indemnités journalières.
17. Veuillez noter qu'une **inscription des participants ou des modifications tardives peuvent entraîner des retards dans la réservation du voyage et de l'hébergement ainsi que dans le paiement des indemnités journalières.**
18. Veuillez adresser vos remarques et éventuelles demandes à Mme Arieta Matalomani, Cheffe d'équipe – Sociétés inclusives et équitables, Division droits de la personne et développement social de la CPS ; arietam@spc.int ; (+679) 3379 261.

Cordialement,

Emily Sharp

Directrice générale adjointe par intérim – Sciences et capacités